

- 22 € de frais de dossier sont dus dès que cette fiche est signée, que l'élève suive ou non les cours ; ils sont payables à la 1<sup>ère</sup> facture (sauf si le Conservatoire ne peut accepter l'inscription faute de place) (11,50 € pour le 2<sup>nd</sup> élève inscrit). La 1<sup>ère</sup> facture est éditée par le Conservatoire au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire 2026 – 2027.
- **Possibilité de 2 cours à l'essai jusqu'au 27 septembre 2026.**
- **A partir du 28 septembre 2026, les frais de scolarité sont dus en intégralité pour l'année scolaire, même si l'élève arrête en cours d'année (sauf avis médical, mutation, déménagement)**

## L'ELEVE

NOM et PRENOM (en lettres majuscules) \_\_\_\_\_

Date de Naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu de naissance \_\_\_\_\_

Sexe :  Masculin  Féminin

Si l'élève est à la charge de ses parents :

Etablissement scolaire fréquenté (nom et commune) : \_\_\_\_\_

Niveau scolaire à la rentrée 2026 : \_\_\_\_\_

## LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAL(GAUX)

Le responsable 1 est informé par mail ou SMS des absences de professeurs, ou changements d'organisation. Par courriel, le responsable 1 reçoit également les factures et les communications du Conservatoire.

	<b>RESPONSABLE 1</b>	<b>RESPONSABLE 2</b>
<b>NOM</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>Date de naissance</b>		
<b>Lieu de naissance</b>		
<b>Profession</b>		
<b>Adresse</b>		
<b>Code Postal et Commune</b>		
<b>Adresse mail</b>		
<b>N° de portable</b>		

**En cas de séparation ou de divorce, merci d'indiquer qui est (sont) le(s) responsable(s) légal(gaux) de l'élève mineur :**

**Responsable 1**

**Responsable 2**

## LA PRISE EN CHARGE DE BESOINS SPECIFIQUES

Le Conservatoire est engagé dans une démarche d'accompagnement et d'accès facilité à une pratique de la Musique, de la Danse, ou du Théâtre, pour tous. Si un élève (enfant ou adulte) est en situation de handicap, avec des besoins spécifiques, un professeur référent est disponible dans l'établissement afin de favoriser l'apprentissage et adapter, si nécessaire, le parcours de formation. Pour tous renseignements, questions ou demande de rendez-vous, contacter Maud Cavelan par mail : [mcavelan@saint-malo.fr](mailto:mcavelan@saint-malo.fr)

## MON INSTRUMENT, PARCOURS OU PRATIQUE COLLECTIVE

Nom de L'INSTRUMENT.....

Débutant

Non débutant

Niveau (nombre d'années) : .....

ou PARCOURS ADOS

ou PARCOURS PERSONNALISE ADULTES

ou PRATIQUE CONTINUEE

ou PRATIQUE COLLECTIVE SEULE : .....

## LES DROITS ET LES FRAIS

### ⇒ Frais de dossier :

22 € de frais de dossier seront facturés par dossier présenté.

Ces frais sont de 11,50 € pour le 2<sup>ème</sup> élève inscrit de la même famille.

### ⇒ Frais de Scolarité et Règlement intérieur

Les droits annuels de scolarité sont fixés par délibération du Conseil Municipal. Les tarifs sont consultables au Conservatoire et sur le site internet de la Ville.

Comme les tarifs, le règlement intérieur de l'établissement et le règlement des études sont consultables au Conservatoire et sur le site internet de la Ville.

### ⇒ Les étudiants boursiers de l'Education Nationale :

Sur présentation de justificatifs, ils sont exemptés des droits d'inscription et de scolarité. Un sursis de paiement est consenti sur présentation de la notification conditionnelle du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires Sociales) jusqu'à l'obtention de la notification définitive de bourse, et en aucun cas, au-delà du 31 décembre de l'année en cours.

⇒ **Informatique et liberté** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la scolarité et à la mise en place d'un Extranet pour le suivi du dossier pédagogique. Le destinataire des données est le Conservatoire Claude Debussy de la ville de Saint-Malo. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : [conservatoire@saint-malo.fr](mailto:conservatoire@saint-malo.fr) ou vous connecter sur IMuse

⇒ **Droit à l'image** : cela concerne les outils pédagogiques et de communication utilisés par le Conservatoire : affichages, publications, vidéos, site internet de la Ville.

J'autorise la diffusion de mon image / ou celle de mon enfant (élève mineur) :  OUI  NON

Je soussigné(e) : NOM et PRENOM \_\_\_\_\_

**Déclare** avoir pris connaissance des conditions tarifaires, du règlement intérieur de l'établissement et du règlement des études ; **en accepte** l'application, et note qu'il n'y a aucun cours pendant les congés scolaires.

Date : \_\_\_\_\_ 2026

Signature obligatoire :

## LES PROPOSITIONS DU CONSERVATOIRE

### Formation Musicale

Ados Débutants	Jeudi	17h15 – 18h30	Germaine Tailleferre <sup>(2)</sup>	<input type="checkbox"/>
Ados intermédiaires	Jeudi	18h30 – 20h		<input type="checkbox"/>
Adultes Débutants A1	Jeudi	18h30 – 19h30	Claude Debussy <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/>
Adultes non débutants	Test le 9 septembre sur convocation			<input type="checkbox"/>

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

### Disciplines d'érudition

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Analyse Musicale <sup>(3)</sup>	Vendredi	18h15 – 20h15	Germaine Tailleferre <sup>(2)</sup>	Non <sup>(4)</sup>
Culture Musicale	Mercredi	18h – 19h	Jean-Sébastien Bach <sup>(1)</sup>	Non <sup>(4)</sup>
Ecriture 1 <sup>ère</sup> année	Mercredi	16h30 – 18h	Jean-Sébastien Bach <sup>(1)</sup>	Non <sup>(4)</sup>
Ecriture 2 <sup>ème</sup> année	Vendredi	16h30 – 18h	Germaine Tailleferre <sup>(2)</sup>	Non <sup>(4)</sup>

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(3) Une semaine sur deux

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

(4) UV complémentaire pour les cycles III

### Les Orchestres

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Petite Harmonie	Mardi	17h – 18h	Auditorium Louis Aubert <sup>(1)</sup>	Oui
Intermezzo (Harmonie Juniors)	Jeudi	17h30 – 18h30		Oui
H20 (Orchestre d'Harmonie)	Jeudi	18h30 – 19h45		Oui
Graines de cordes	Mardi	17h – 18h	Louise Farrenc <sup>(2)</sup>	Oui
Orchestre à Cordes Juniors	Mercredi	17h15 – 18h30	Auditorium Louis Aubert <sup>(1)</sup>	Oui
Orchestre Symphonique	Vendredi	18h15 – 20h		Oui

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

### Filière Voix

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Chœur Ribambelle (7 – 12 ans)	Mercredi	15h – 16h	Aretha Franklin <sup>(2)</sup>	Oui
Chœur d'adultes	Mercredi	20h15 – 21h45	Auditorium Louis Aubert <sup>(1)</sup>	Oui

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

### Musique de Chambre

Musique de chambre	Différents jours, horaires et lieux	<input type="checkbox"/>
--------------------	-------------------------------------	--------------------------

## ☐ Ensembles de classes

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Ensemble de <b>Bassons</b>	Lundi	19h – 20h	À définir	Non
Ensemble de <b>Clarinettes</b>	À définir			Non
Ensemble de <b>Flûtes</b>	Samedi	10h – 11h30	Claude Debussy <sup>(1)</sup>	Non
Graines de <b>Guitares</b> (8-11 ans : à partir du 1.2)	Lundi	17h30 – 18h30	Claude Debussy <sup>(1)</sup>	Oui
Ensemble de <b>Guit-Arts</b> (11-15 ans : du 1.3 au 2.4)	Lundi	18h30 – 19h30		Oui
Ensemble <b>Harpo</b> Malo Junior	Mardi	17h – 18h15	Kristen Nogues <sup>(1)</sup>	Oui
Ensemble <b>Harpo</b> Malo Ados	Mercredi	17h – 18h		
Bande de <b>Hautbois</b> (par sessions)	Samedi	14h30 – 17h30	Carol Jarvis <sup>(2)</sup>	Non
Ensemble de <b>Percussions</b>	Mercredi	10h30 – 11h30	Alice Coltrane <sup>(1)</sup>	Non
Ensemble de <b>Saxophones</b> Sax Attack	Lundi	18h15 – 19h15	Carol Jarvis <sup>(2)</sup>	Non
Ensemble de <b>Trombones</b> « Les Coulisses malouines »	Mardi	19h – 20h30	Auditorium Louis Aubert <sup>(1)</sup>	Non
Ensemble de <b>Violoncelles</b>	À définir			Non

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

## ☐ Ateliers de Musiques Actuelles

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Atelier Chansons Ados	Mardi	18h15 – 19h15	Aretha Franklin <sup>(2)</sup>	Non
Atelier Chansons Adultes	Vendredi	18h30 – 19h30		Non
Atelier Reggae	Mercredi	18h – 19h30		Non
Groupes Musiques Actuelles	Différents jours et horaires		Rita Marley <sup>(2)</sup>	Oui <sup>(*)</sup>

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome

(\*) pour les élèves en cursus Musiques Actuelles

## ☐ Autres Ateliers

Dénomination	Jour	Heure	Lieu	Diplômant ?
Atelier de musiques traditionnelles	Lundi	18h45 – 19h45	Jean Langlais <sup>(1)</sup>	Oui
Atelier SÉGA (Musiques de l'Île Maurice)	Jeudi	18h – 19h30	À définir <sup>(2)</sup>	Non
Improvisation générative	Vendredi	19h – 20h	Aretha Franklin <sup>(2)</sup>	Non
Atelier 4 mains ou musique de chambre (pianistes)	Différents jours, horaires et lieux			Oui
Initiation à la direction d'orchestre	Par sessions			Non

(1) Sur le site du Parc des Chênes

(2) Sur le site de l'Islet près de l'hippodrome